

Etudes et diagnostic en vue de sa restauration

RESTAURATION DU LAVOIR DE L'AYROLLE

Une étude et un diagnostic sont lancés pour évaluer l'état et les travaux de restauration du lavoir de l'Ayrolle, cher au cœur de nombreux Millavoises et Millavois et Monument historique au cœur du centre-ville. La première étape d'un projet qui s'appuiera sur le mécénat grâce à la Fondation du Patrimoine. Un appel à mémoire et archives personnelles des habitants est lancé.

Le lavoir de l'Ayrolle, cher au cœur de nombreux Millavoises et Millavois, au cœur du centre-ville ; classé Monument historique, a bel et bien une valeur patrimoniale et un intérêt architectural unique en Aveyron. Mais son état de conservation est dégradé.

La Ville de Millau, souhaite entreprendre un projet global de restauration et de valorisation du lavoir. Une étude de diagnostic complète du lavoir, suivie d'une mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux de conservation ainsi que de valorisation de l'édifice, a été lancée en septembre 2025.

L'objectif est de redonner au monument son authenticité et son attractivité, éventuellement en le dotant à nouveau de sa fonction d'eau et d'un éclairage approprié.

L'étude comprend 3 phases :

1- Une phase ferme de diagnostic et de réfection de la calade, de démontage de l'abri en tuile. Cette phase est confiée au cabinet expert Pronaos. Ingénieur géomètre pour la numérisation complète du bâtiment, restauratrice d'œuvres sculptées vont se succéder au chever du lavoir pour évaluer son état et chiffrer le coût de sa restauration.

Le coût des diagnostics sont évalués à près de 80 000 euros TTC.

2- Deux phases optionnelles : suite à la première phase, les deux phases suivantes concerneraient la remise en eau du bassin et l'éclairage de l'édifice.





UN APPEL À MÉCÉNAT DÉLÉGUÉ À LA FONDATION DU PATRIMOINE

« Le lavoir pourraient devenir un îlot de fraîcheur dans la ville » explique Patrice Lemoux, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, a qui la Ville de Millau a délégué l'appel à mécénat.

Car au-delà de l'accompagnement des services de l'Etat (DRAC, du financement propre de la Ville et des subventions qu'elle pourra obtenir dans les années à venir, cette rénovation devra s'appuyer sur le mécénat de la Fondation du Patrimoine.

Ainsi l'ampleur de la rénovation dépendra de la capacité à mobiliser des fonds publics et à mobiliser collectivement les entreprises et les citoyens à travers le mécénat.

DÉPÔT ARCHIVES ET DE MÉMOIRE DU LAVOIR DE L'AYROLLE

Civilité *(obligatoire)*



- Choix de la civilité -



Nom *(obligatoire)*

Prénom *(obligatoire)*

adresse postale *(obligatoire)*

Code postal *(obligatoire)*

Ville *(obligatoire)*

Pays *(obligatoire)*

Courriel *(obligatoire)*

Confirmation du courriel *(obligatoire)*

Numéro de téléphone *(obligatoire)*

Choisir un fichier d'archive à envoyer (photo, plan, etc) Fichiers acceptés : jpg, png, pdf

Choose File No file selected

Choisir un fichier d'archive à envoyer (photo, plan, etc) Fichiers acceptés : jpg, png, pdf

Choose File No file selected

Votre récit (témoignage ou souvenir)

Indiquez la source de vos documents si vous la connaissez

Si vous le souhaitez, vous pouvez être contacté pour raconter votre anecdotes et vos souvenirs du Lavoir de l'Ayrolle.

CONDITION GÉNÉRALE (obligatoire)

☐ Je reconnais avoir pris connaissance de la politique du site en matière de protection des données.
[Cliquez ici pour consulter la politique de gestion des données personnelles.](#)

Verification antispam (obligatoire)

✓ ENVOYER

L'HISTOIRE DU LAVOIR

Le lavoir de l'Ayrolle est élevé, au milieu du XVIII^e siècle, en bordure des anciennes fortifications de la ville, à la demande de l'intendant Charles Lescapier. Il est alors destiné à embellir la ville et à procurer aux habitants et en particulier aux lavandières un accès à l'eau facilité et d'une meilleure qualité que celle du Tarn.

La construction du lavoir débute en avril 1749. Pendant la Révolution, en 1794, les inscriptions à la gloire du roi qui ornent l'entablement et les armes du roi qui ornent le fronton sont martelées.

Puis, petit à petit, le réseau d'eau potable alimente les maisons et le lavoir est délaissé.

Son caractère exceptionnel a entraîné son classement au titre des monuments historiques le 03 mars 1931, en même temps que la tour des rois d'Aragon et le beffroi.

En 1952, la Ville décide de remplacer l'édicule métallique par une construction en charpente de bois couverte de tuiles. Dans le même temps, elle envisage également la réfection de l'égout de desserte du lavoir et la transformation des bassins latéraux, aujourd'hui engazonnés.



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30